

Formation

Reportée à l'automne 2022 / Form'ACTION "Conduite de réunions participatives "

- [Concertation et dialogue territorial](#)
- [Gestion associative, droit, politiques](#)

- 08/12/2021 > 10/12/2021
- ESAT La Ferme de Chosal
98 route de l'Usine, Chosal
74350 Copponex
France

- Organisé par :
 - info@reseau-empreintes.com • [04 50 69 92 52](tel:0450699252)
 - [- Plus d'infos sur le site du Réseau Empreintes](#)
- Public :
Élus • animateurs professionnels (BAPAAT, BPJEPS, BTSGPN...) • Salariés • Autres •
- Accessibilité : Contacter l'organisateur

Article déposé par info@reseau-em... le lun 22/11/2021 - 15:01

INITIALEMENT PROGRAMMÉE AU 8-10 DÉCEMBRE 2021, LA FORM'ACTION EST REPORTÉE A L'AUTOMNE 2022. LES NOUVELLES DATES SERONT TRÈS PROCHAINEMENT COMMUNIQUÉES !

Vous êtes amenés à conduire des temps de travail participatifs (animation d'Assemblées générales, de Conseils d'administration, de réunions mixtes salariés-bénévoles, de groupes de travail, d'ateliers d'intelligence collective, etc.) ?

Au programme de cette formation : apports d'expertise, ateliers pratiques, partages d'expériences, travail sur des cas pratiques.

Horaires

- 8h30 – 9h00 : Accueil
- 9h00 – 12h30 : Formation
- 12h30 – 14h00 : Repas de midi (sur place)
- 14h00 – 17h30 : Formation

Formateur

Emmanuel REDOUTEY est formateur en éducation à l'environnement et en sciences de l'éducation depuis 25 ans.

Objectifs pédagogiques de la formation

- Connaître les éléments de base de la conduite de réunion.
- Identifier les éléments fondamentaux qui caractérisent une réunion participative.
- Utiliser des outils d'animation de réunion.
- Distinguer les fonctions et postures de l'animateur de réunion participative.
- Acquérir une démarche de travail de préparation de réunion.
- Préparer une réunion participative réelle.
- Transférer les apprentissages dans le contexte professionnel.

Méthode pédagogique

- Avant la formation : un questionnaire sera transmis aux participants, afin d'adapter le contenu de la formation aux attentes et besoins de chacun.
- Pendant la formation : alternance d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de projet d'apprentissage ; alternance de différents modes de travail (seul, binôme, sous-groupe, groupe entier) ; alternance des techniques de formation utilisées. Ces méthodes seront basées sur l'expérience, l'implication et la participation des apprenants. Un forum des ouvrages et ressources mis à disposition tout au long de la formation.
- Suite à la formation : un espace dédié à la formation sera mis à votre disposition sur la plateforme de travail collaboratif du réseau Empreintes (Boost Connect).

Pré-requis

Avoir participé ou animé des réunions ou du travail collectif

Programme de la formation

Jour 1 :

- Présentations des participants et de la formation
- Expression des représentations initiales « réunion participative »
- Atelier 1 / Immersion dans le thème : la réunion participative
- Atelier 2 / Manipulation d'outils d'une réunion participative
- Projet d'apprentissage 1 / Conception et préparation d'une réunion participative

Jour 2 :

- Apports théoriques 1 / Les éléments d'une réunion participative réussie
- Projet d'apprentissage 2 / Investigation
- Atelier 3 / La préparation d'une réunion
- Projet d'apprentissage 3 / Structuration

Jour 3 :

- Apports théoriques 2 / Les fonctions clefs, les diverses postures pour l'animateur
- Atelier 4 / S'organiser en amont
- Projet d'apprentissage 4 / Restitution des travaux
- Analyse et enrichissement des projets
- Synthèse
- Transfert dans le contexte professionnel
- Évaluation de la formation

Participation aux frais (PAF)

- Pour les membres du réseau Empreintes : 120 € (3 jours de formation, hors repas de midi)
- Pour les non-membres (structures externes au réseau Empreintes) : 480 € (3 jours de formation, hors repas de midi)

Cette somme sera défalquée des indemnisations annuelles de votre structure ou facturée si votre structure n'est pas membre du réseau ou ne fait pas l'objet d'indemnisations pour l'année 2022.

Inscriptions

Le formulaire d'inscription sera communiqué prochainement.

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

CONSULTEZ AUSSI